



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3922

Programmation 2018 au titre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance  
– Attribution de subventions de fonctionnement à différentes associations pour un montant  
total de 179 926 euros

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur** : M. SECHERESSE Jean-Yves

**SEANCE DU 28 MAI 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 31 MAI 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MAI 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 31 MAI 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 JUIN 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à M. DAVID), Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme FONDEUR (pouvoir à M. BERNARD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

**2018/3922 - PROGRAMMATION 2018 AU TITRE DU CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DIFFERENTES ASSOCIATIONS POUR UN MONTANT TOTAL DE 179 926 EUROS (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **15 mai 2018** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2008/177 du 26 mai 2008, la Ville de Lyon s'est dotée d'un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) qui constitue le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance dans la commune.

La Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) signée le 10 décembre 2014 avec l'Etat et le Conseil général du Rhône constitue le programme de travail du CLSPD pour 5 ans (2014-2018).

Elle poursuit deux objectifs essentiels :

- l'amélioration durable de la sécurité et de la tranquillité publiques au quotidien des habitants ;
- l'accompagnement individualisé des publics en difficulté qu'ils soient auteurs ou victimes.

Dans ce cadre, les partenaires de la sécurité et de la prévention s'engagent à concentrer leurs efforts dans quatre grands domaines :

- le traitement des problématiques de tranquillité publique et d'insécurité ;
- la prévention sociale en direction des jeunes exposés à la délinquance ;
- la prévention de la récidive ;
- la prise en charge et l'accompagnement des publics en difficulté ou vulnérables.

La création de deux Zones de Sécurité Prioritaires (ZSP), en 2012 dans le quartier de la Duchère à Lyon 9<sup>e</sup> et fin 2013 sur un secteur du 8<sup>e</sup> arrondissement (quartiers Langlet-Santy, Mermoz et partie Sud des Etats-Unis) vient compléter et renforcer les actions partenariales mises en œuvre en matière de sécurité et de prévention de la délinquance.

La STSPD constitue également le volet sécurité/prévention de la convention territoriale de Lyon du contrat de ville, approuvée par le Conseil municipal lors de sa séance du 23 novembre 2015.

S'inscrivant à la fois dans le cadre de la STSPD, des ZSP et du contrat de ville, la programmation du CLSPD, au titre de l'année 2018, s'articule autour des thèmes prioritaires suivants :

1. La prévention du passage à l'acte délictueux des jeunes de 12-25 ans exposés à la délinquance.
2. La prévention de la récidive.

3. Les actions de prévention en milieu scolaire.
4. La médiation sociale et citoyenne.
5. L'aide aux victimes, notamment les violences faites aux femmes.
6. La justice de proximité et l'accès au droit.

Les projets qui vous sont présentés dans le tableau ci-après ont été retenus pour leur pertinence en fonction de ces priorités et, pour les actions territoriales plus particulièrement, au regard des objectifs poursuivis dans les quartiers inscrits dans la géographie prioritaire de la politique de la ville.

Arrt(s)	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Description de l'action	Montant proposé LC 41940
Médiation scolaire				
7 <sup>e</sup> - 8 <sup>e</sup> - 9 <sup>e</sup>	Association Médiation Lyon - AMELY 45, rue Smith 69002 LYON	Médiation scolaire par les pairs, une éducation à la citoyenneté	<p><b>Objectifs</b> : sensibiliser et former des élèves volontaires à la médiation scolaire, former des élèves à la gestion des conflits comme vecteur d'apprentissage à la gestion citoyenne des conflits.</p> <p><b>Contenu</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- collège Rosset : supervision des délégués de classes formés en 2015 et sensibilisation de la nouvelle équipe éducative ;</li> <li>- collège Clémenceau : 3 supervisions des 22 élèves et 15 adultes formés en 2015 ;</li> <li>- collège Grignard et écoles dépendant de son secteur (Pasteur et J. Macé) : formation des élèves de 5<sup>e</sup> en cours. Pour l'école, reportée à la prochaine année scolaire.</li> </ul>	<b>1 500 €</b>
8 <sup>e</sup>	Agence Lyon Tranquillité Médiation ALTM 23, rue Renan 69007 LYON	Médiation scolaire	<p>Intervention à plein temps d'un médiateur social en milieu scolaire sur le collège Longchambon et les écoles primaires Giono et Fournier. Ses missions sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'assurer une présence rassurante et dissuasive, à l'intérieur et à l'extérieur des établissements, pour identifier et prévenir les situations de violence et de conflits ;</li> <li>- d'assurer un accompagnement complémentaire, individuel et collectif, des élèves et des familles, sur les questions d'absentéisme, de décrochage, de comportement, de mal-être ou de harcèlement ;</li> <li>- de prévenir et de gérer les conflits, grâce aux techniques de la médiation qui permettent de dénouer les situations complexes et d'amener les parties à trouver une solution concertée ;</li> <li>- de mettre en place des actions de sensibilisation et des projets participatifs pour valoriser le potentiel des élèves et contribuer à leur implication dans la vie scolaire ;</li> <li>- de former les élèves à la médiation par les pairs pour les rendre acteurs du bien-être à l'École ;</li> <li>- de développer la liaison école-collège et les liens entre les établissements et les acteurs du quartier, afin de contribuer à une continuité éducative.</li> </ul>	<b>4 000 €</b>

Arrt(s)	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Description de l'action	Montant proposé LC 41940
Accès au droit				
Tout Lyon	Association Médiation Lyon - AMELY 45, rue Smith 69002 LYON	Accès au droit et médiation citoyenne	<p><b>Objectifs</b> : création de lieux ressources de régulation autonome des problèmes de la vie quotidienne par l'accès au droit, création de lieux de régulation des conflits par la médiation, création de lieux de socialisation.</p> <p><b>Contenu</b> : permanences hebdomadaires d'accès au droit (information sur les droits, aide à la rédaction de courriers juridiques, explication sur les procédures, orientation vers les professionnels du droit, ...) et de médiation (permettre à chacun de résoudre les problèmes de la vie quotidienne de façon autonome à l'aide d'un tiers) dans les quartiers prioritaires : Pentes de la Croix-Rousse, Perrache, Moncey, Gerland, Etats-Unis et Duchère. Actions de sensibilisation à la médiation auprès d'habitants et partenaires, interventions auprès des jeunes et des bailleurs.</p>	<b>35 200 €</b>
Aide aux victimes				
Tout Lyon	Le Mas (service info droits victimes) 17, rue Crépet 69007 LYON	Aide aux victimes d'infractions pénales	<p><b>Objectifs</b> : améliorer la prise en compte des personnes victimes pour éviter les phénomènes de victimisation, d'isolement et de repli. Proposer un accompagnement socio judiciaire et un temps d'accueil psychologique, développer un partenariat de proximité pour favoriser le relais vers d'autres structures, faire le lien entre les partenaires saisis des situations; éviter le morcellement pour les victimes.</p> <p><b>Contenu</b> : accueil et accompagnement (soutien psychologique, accompagnement social, juridique et judiciaire) des victimes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 permanences par semaine au siège dans le 7<sup>e</sup> ;</li> <li>- 3 permanences par semaine dans les Maisons de Justice et du Droit ;</li> <li>- 1 permanence par semaine à la Brigade Départementale de Protection de la Famille ;</li> <li>- 2 permanences au bureau d'aide aux victimes du Tribunal de Grande Instance à Lyon 3<sup>e</sup>.</li> </ul>	<b>70 426 €</b>

Arrt(s)	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Description de l'action	Montant proposé LC 41940
Prévention et lutte contre les violences faites aux femmes				
Tout Lyon	FILACTIONS 6, rue des Fantasques 69001 LYON	Prévention des violences dans les relations amoureuses des jeunes	<p><b>Contenu</b> : interventions auprès des jeunes (public 16/25 ans) pour prévenir les violences conjugales, les violences sexistes et les discriminations liées au sexe. Cette action se déroule dans les établissements scolaires de Lyon et de la Région, ainsi que dans toute structure accueillant les jeunes. L'association a créé différents outils (vidéos, questionnaires, mises en situation, baromètre des valeurs..) afin d'une part, d'interpeller les jeunes sur les relations amoureuses et les stéréotypes et d'autre part, de leur permettre de se situer et de situer les limites dans une relation amoureuse.</p> <p><b>Prévisions 2018</b> : Lycée Flesselles, Collèges Duffy, Clémenceau, Verrazane et Grignard.</p>	<b>12 000 €</b>
Tout Lyon	FILACTIONS 6, rue des Fantasques 69001 LYON	Festival "brisons le silence" contre les violences conjugales	<p>Créé en 2005, le Festival se déroule sur une semaine autour du 25 novembre – Journée Internationale d'Elimination des violences à l'égard des femmes. Il s'agit de toucher un public le plus large possible (jeunes, professionnels, habitants, retraités...) notamment à travers des événements culturels ou festifs (concerts, pièces de théâtre, spectacles de danse, déambulation dans les rues de Lyon, colloque pour les professionnels...).</p> <p>Actions de sensibilisation tout au long de l'année : actions culturelles et artistiques (bibliothèque Jean Macé), actions dans l'espace public (visite guidée « Où sont les femmes », Musées Gadagne, bibliothèques municipales), stands de sensibilisation (INSA).</p>	<b>2 000 €</b>
Prévention de la récidive				
Tout Lyon	Mission Locale de Lyon 24, rue Etienne Rognon 69007 LYON	Référent justice en milieu ouvert pour les sortants de prison de 18 à 25 ans en aménagement de peine ou libérés sous contrainte	<p><b>Objectifs</b> : prévention de la récidive, accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle.</p> <p><b>Contenu</b> : mettre en place pour une cinquantaine de jeunes de 18 à 25 ans écroués à Corbas, éligibles à un aménagement de peine ou libéré sous contrainte, un parcours d'accompagnement renforcé leur permettant d'accéder à une formation qualifiante ou un emploi durable. L'orientation en détention se fera par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP).</p> <p>Contrat SAS insertion de 3 mois renouvelable, comprenant 3 objectifs. Un à deux entretiens hebdomadaires par jeune. Ateliers collectifs dans le cadre de la lutte contre la récidive.</p> <p>Suivi renforcé de 3 à 6 mois selon la situation du jeune.</p>	<b>10 000 €</b>

Arrt(s)	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Description de l'action	Montant proposé LC 41940
Prévention de la récidive				
Tout Lyon	Relais Enfants Parents 100, route de Vienne 69008 LYON	Maintien du lien familial pendant l'incarcération du parent	<p><b>Objectifs</b> : restaurer ou maintenir le lien parental. Responsabiliser le parent incarcéré, limiter les conséquences affectives sur l'enfant de l'incarcération de son parent.</p> <p><b>Contenu</b> : accompagnement des enfants vers le parent incarcéré : à la demande du parent incarcéré, l'association prépare la visite et accompagne l'enfant. Mise en place d'ateliers de confection d'objets.</p>	<b>3 500 €</b>
Tout Lyon	CLLAJ (Comité Local de Logement Autonome des Jeunes de Lyon) 3, rue Abbé Rozier 69001 LYON	Accès au logement des jeunes de 18 à 25 ans originaires des quartiers politiques de la ville inscrits dans un parcours délinquant afin de prévenir la récidive et/ou éviter une incarcération	<p><b>Objectifs</b> : mettre à disposition des jeunes faisant l'objet d'un suivi judiciaire et /ou sortant de détention, une solution de logement. Inscrire le jeune dans un parcours personnalisé de réinsertion sociale (logement / emploi / éducatif).</p> <p><b>Contenu</b> : interventions du CLLAJ en prison (information et préparation à la sortie) / mise à disposition de 9 logements temporaires du studio au T2 pour des jeunes de 18/25 ans issus des Quartiers Politique de la Ville ayant été incarcéré à Corbas ou Villefranche et faisant toujours l'objet d'un suivi judiciaire. Aide à l'accès en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, soutien aux démarches d'accès au logement de droit commun... + partenariat avec la Mission Locale pour le volet emploi et avec la prévention spécialisée pour le volet éducatif. Démarche intégrée logement/emploi.</p>	<b>12 000 €</b>
Tout Lyon	Accueil San Marco 7, rue du plat 69002 LYON	Accueil et écoute des familles et amis de détenus au moment du parloir à la maison d'arrêt de Lyon Corbas ainsi qu'à l'EPM de Meyzieu	<p><b>Objectifs</b> : accueillir les personnes en attente de parloir à la maison d'arrêt de Lyon Corbas, écouter, soutenir ces personnes, les aider à aborder la prison avec moins de stress et d'angoisse. Accompagner les personnes dans leurs démarches, les renseigner.</p> <p><b>Contenu</b> : accueil des familles et amis de détenus en attente de parloirs (du mardi au samedi inclus de 8h30 à 16h30 toute l'année). 39 bénévoles assurent une écoute neutre et donnent des renseignements (permis de visite, envoi d'argent, acheminement de colis...).</p>	<b>1 000 €</b>

Arrt(s)	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Description de l'action	Montant proposé LC 41940
Prévention de la récidive				
Tout Lyon	COMPANIO 3, rue Sala 69002 LYON	Soutenir et accompagner les personnes à la sortie de prison.	<p><b>Objectifs</b> : redonner confiance et motivation aux personnes accueillies afin de mettre en place un accompagnement dans la durée. Eviter la récidive et atteindre une réelle autonomie.</p> <p><b>Contenu</b> : permanences du lundi au mercredi de 14h30 à 17h00 : accueil des sortants de prison. Les autres jours sur RDV.</p> <p>Accompagnement individuel, sans limitation de durée, face aux problèmes (logement, travail, santé, difficultés familiales, administratives, juridiques, ...).</p> <p>Accompagnement de permissionnaires à la demande du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.</p>	<b>1 000 €</b>
Tout Lyon	Groupe pour l'Emploi des Probationnaires GREP Tribunal de Grande Instance de Lyon 67, rue Servient 69003 LYON	Réussir son retour à l'emploi dans le cadre d'un aménagement de peine	<p><b>Objectifs</b> : contribuer à la prise en charge des personnes bénéficiant d'une mesure d'aménagement de peine dans le cadre d'une libération sous contrainte. Le GREP reçoit pour un diagnostic professionnel les personnes orientées par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation en milieu ouvert, et leur propose un accompagnement renforcé axé sur la construction et la validation d'un projet professionnel et devant les conduire vers un accès à l'emploi ou à une formation.</p> <p><b>Contenu</b> : accompagnement de 80 bénéficiaires par an (dont 30 lyonnais). 95 % d'hommes. Profil des personnes très éloigné de l'emploi, freins périphériques (logement, santé, mobilité).</p>	<b>4 000 €</b>
Actions de prévention / sensibilisation en milieu scolaire				
Tout Lyon	Le lien théâtre 237, rue des Erables 69009 LYON	Prévention par le théâtre des conflits chez les adolescents "tu m'agresses la parole", "t'es pas mon genre"	<p><b>Objectifs</b> :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- comprendre le processus de l'agressivité et les dérapages ;</li> <li>2- amener le groupe à s'exprimer sur différentes formes d'agressivité et de violences vécues dans le cadre scolaire ;</li> <li>3- comprendre et réduire les actes violents.</li> </ol> <p><b>Contenu</b> : interventions en milieu scolaire auprès des 4<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> en 5 étapes : une imposture théâtrale, une représentation théâtrale, une rencontre avec les juristes de la Maison de Justice et du Droit. Pour certaines actions, répétition des scènes de procès inspirées par le scénario de « Tu m'agresses la parole ! » et production des scènes au tribunal (financement CDAD).</p> <p><b>Prévisions 2018</b> : « tu m'agresses » la parole (collèges Schoelcher 9<sup>e</sup>, Duffy 3<sup>e</sup>, Saint Exupéry 4<sup>e</sup>) et "contrecoup" (festival autour du 25.11).</p>	<b>7 000 €</b>



Arrt(s)	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Description de l'action	Montant proposé LC 41940
Actions de prévention dans les quartiers prioritaires au titre du contrat de ville				
9 <sup>e</sup> Duchère	Le lien théâtre 237, rue des Erables 69009 LYON	Dis-moi les mots de ton silence	<p><b>Objectifs</b> : libérer la parole des jeunes sur des sujets de citoyenneté pour les amener à découvrir leur richesse d'expression. Favoriser la pratique théâtrale des 16-25 ans en renouvelant auprès d'eux l'image du théâtre. Favoriser l'accès des jeunes à la MJC.</p> <p><b>Contenu</b> : proposer des ateliers théâtre aux jeunes en allant à leur rencontre sur le terrain (dans la rue, au pied des immeubles,...). Un auteur collectera les improvisations pour écrire des scènes basées sur ce que les jeunes auront exprimé et leur proposer lors des ateliers suivants. Un spectacle de restitution basé sur ce collectage sera joué par les comédiens et les jeunes s'ils le souhaitent.</p>	<b>5 000 €</b>
Actions de prévention dans les quartiers prioritaires au titre du QPV				
7 <sup>e</sup>	Coup de pouce relais 241, rue Duguesclin 69003 LYON	Animation Place Gabriel Péri	Mise en place d'un programme d'animations commun avec les structures de proximité (animations ludiques / sportives / culturelles). Lyon Olympic Echech, ludothèque...	<b>5 000 €</b>
Prévention de la radicalisation				
7 <sup>e</sup> /8 <sup>e</sup>	Régie de Quartier Euréqua 2, rue Joseph Chalier 69008 LYON	Atelier Chantier d'Insertion Rénovation Bâtiment	<p>L'Atelier Chantier d'Insertion rénovation accueille des personnes très éloignées de l'emploi (faible niveau de pré requis de base comme le français, la communication, l'informatique, absence d'accès aux informations et aux droits, période longue d'inactivité ou absence d'expérience professionnelle, absence de qualification professionnelle, précarité financière, surendettement, addictions, manque d'autonomie et des codes professionnels).</p> <p>CDDI de 7 mois, 20h/semaine (16h de chantier, 4h de temps collectifs pour résoudre les freins à l'emploi).</p>	<b>4 000 €</b>

Arrt(s)	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Description de l'action	Montant proposé LC 41940
9 <sup>e</sup>	MJC Duchère 237, rue des Erables 69009 LYON	Vers la formation et la mise en œuvre d'un plan opérationnel d'actions de prévention de la radicalisation à la Duchère	<p>Objectifs : répondre aux besoins de formation des professionnels de l'action sociale, éducative, socio-éducative, de l'insertion et de la culture ; faire émerger un plan d'actions opérationnelles de prévention cohérent et réalisable ; faire émerger et mettre en œuvre collectivement une action test ; mobiliser des jeunes, des parents et des adultes sur l'ensemble des actions de prévention mises en œuvre à la Duchère.</p> <p>Deux volets : formation (formation action et formation conférence) et actions opérationnelles (débat "Peut-on rire de tout", conférence "Islam d'hier et d'aujourd'hui" et travail sur 2 réalisatrices droit des femmes et émancipation) le 26/02/2018.</p>	2 300 €
<b>Totaux</b>				<b>179 926 €</b>

Pour mémoire, le montant total des subventions allouées au titre de la programmation du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance s'établit comme suit :

- au titre de l'année 2017 : 179 926 € ;
- au titre de l'année 2018 : 179 926 €.

Vu la délibération n° 2008/177 du 26 mai 2008 ;

Vu la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance signée le 10 décembre 2014 ;

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission **urbanisme - logement - cadre de vie - environnement - politique de la ville - déplacements - sécurité - voirie** ;

## **DELIBERE**

1. Les subventions suivantes sont allouées aux structures ci-dessous, dans le cadre de la programmation financière 2018 au titre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de Lyon, pour un montant total de 179 926 euros :

- Association Médiation Lyon (AMELY) : 36 700 € ;
- Agence Lyon Tranquillité Médiation (ALTM) : 4 000 € ;
- Le Mas (service info droits victimes) : 70 426 € ;
- Filactions : 14 000 € ;
- Mission locale de Lyon : 10 000 € ;
- Relais enfants parents : 3 500 € ;
- Comité local de logement autonome des jeunes de Lyon (CLLAJ) : 12 000 € ;
- Accueil San Marco : 1 000 € ;
- Companio : 1 000 € ;
- Groupe pour l'emploi des probationnaires (GREP) : 4 000 € ;
- Le lien théâtre : 12 000 € ;
- Coup de pouce relais : 5 000 € ;
- Régie de quartier Euréqua : 4 000 € ;
- MJC Duchère : 2 300 €.

2. Les conventions mixtes 2018 susvisées, établies entre la Ville de Lyon, l'association AMELY et l'association Le Mas (Mouvement d'action sociale) sont approuvées.

3. Le modèle type de convention d'application devant être signée avec les associations pour lesquelles des conventions ont déjà été signées antérieurement, est approuvé.

4. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

5. La dépense totale correspondante, soit 179 926 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours sur la ligne de crédit 41940, nature 6574, fonction 520.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Jean-Yves SECHERESSE